Archives parlementaires

La Société populaire d'Uzerche envoie un cavalier, lors de la séance du 10 prairial an II (29 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

La Société populaire d'Uzerche envoie un cavalier, lors de la séance du 10 prairial an II (29 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 103-104;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13572_t1_0103_0000_10

Fichier pdf généré le 30/03/2022

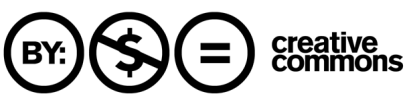

a péri sous leur fer homicide; réduisons les à l'impuissance de nuire.

Pour y parvenir, surveillons jour et nuit les conspirateurs et les traîtres, soyons inexorables, oublions-nous nous mêmes pour ne nous occuper que de la cause commune, voilà les seuls gardes que les vrais républicains doivent offrir à leurs représentans.

Nous connaissons, dans nos sections, dans nos communes, les hommes qui par état et par caractère, sont les ennemis irréconciliables de l'égalité; en vain veulent-ils se populariser, leurs liaisons, leurs discours, tout les décèle; enchaînons-les par notre surveillance et par notre conduite, enchaînons ces êtres immoraux qui ne peuvent vivre que dans la débauche et dans le crime, ces vils égoïstes qui sacrifieraient toute la terre à leur existence personnelle. N'ayons de considération, ni pour les parens ni pour les amis. Que tous les fonctionnaires publics, que tous les citoyens soient perpétuellement à leurs postes.

Citoyens représentans, il ne dépendra pas des directeurs de jurés d'accusation du département de Paris, de purger ce département de tous les brigands qui l'infestent. Si l'un de nous prévariquait, frappez; sa mort affermira la République (1).

10

La section de Bondy vient exprimer à la Convention la reconnoissance la plus sensible. Tous les citoyens qui la composent, dit l'orateur, sont autant de Geffroy qui défendront la représentation nationale. (2).

L'ORATEUR : Représentants du peuple,

Pourrait-on jamais croire que tandis que vous travaillez au bonheur des humains sans relâche, que, secondés dans vos immortels travaux par autant de héros qu'il y a de soldats dans nos armées, lorsque la vertu, la probité, la justice et la victoire sont à l'ordre du jour, quand enfin la nature entière d'accord avec vous, nous faisant espérer la plus abondante récolte, semble vous récompenser d'avoir foudroyé l'athéïsme en proclamant solennellement l'existence de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme, qu'il puisse encore exister des scélérats qui ont osé porter sur vous une main parricide... Grâces te soient rendues, Geffroy, pour le signalé service que tu as rendu à la patrie; nous ne connaissons pas de plus belles récompenses à t'offrir que celle de jurer à nos représentans que nous t'acceptons pour modèle... Oui, Législateurs, nous vous jurons qu'à l'imitation de Geffroy, nos corps seront autant de boucliers qui serviront à parer les coups dirigés sur vous par les assassins de l'exécrable Pitt... Nous vous jurons de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour défendre, vous, la liberté, l'égalité, la République française, une, indivisible et impérissable.

(*On applaudit*).

L'ORATEUR poursuit :

La section de Bondy profite de l'occasion qu'elle a d'être dans cette auguste enceinte pour vous déclarer que depuis longtemps nous n'avons plus de Société populaire, que nous étions Société d'instruction publique où tous les citoyens étaient admis indistinctement, qu'on n'y faisait autre chose que d'y lire les lois et les rapports intéressants dont vous aviez décrété l'impression.

Nous avions commencé les séances de notre Société par armer et équiper à nos frais, un cavalier que nous vous avons présenté, et qui combat actuellement les ennemis de la patrie, et nous nous sommes dissous en arrêtant que les fonds que nous avions en caisse seraient employés à secourir nos frères indigents de notre section (1).

11

Un secrétaire fait lecture du bulletin de la santé du brave Geffroi : le résultat fait connoître que ce brave républicain est grièvement blessé; mais en même temps son courage et la pureté des plaies font espérer qu'après quelques jours de souffrances, sa blessure n'offrira rien d'inquiétant (2).

[*Bulletin du 10 prair. II.*] (3).

« La journée d'hier s'est passée avec peu de fièvre, les élancements et picotements des plaies ont beaucoup augmenté et surtout la nuit dernière; ainsi que le suintement puriforme, ce travail a ébranlé une partie des escarts; il a dormi environ quatre heures à diverses reprises; ce matin la fièvre et les autres symptômes sont diminués.

RUFIN, LEGRAS (off. de santé de la Sion Le Pelletier).

(*Vifs applaudissements*).

12

Un membre donne lecture d'une adresse de félicitation à la Convention nationale de la

(1) C 305, pl. 1144, p. 29.
(2) *P.V.*, XXXVIII, 185. *Bin*, 12 prair. (supplt); *J. Sablier*, n° 1348; *Mon.*, XX, 598; *Débats*, n° 617, p. 133; *J. Lois*, n° 609; *J. Fr.*, n° 613; *Ann. R.F.*, n° 182; *J. Matin*, n° 708; *Audit. nat.*, n° 614; *J. S.-Culottes*, n° 469.

(1) C 306, pl. 1157, p. 14. Signé LETELLIER, MOUCHY, BERTIEU; p. 15.
(2) *P.V.*, XXXVIII, 185. *Bin*, 10 prair.; *Débats*, n° 617, p. 134; *J. Perlet*, n° 615; *Mon.*, XX, 598; *Rép.*, n° 161; *J. S.-Culottes*, n° 469; *M.U.*, XL, 172; *J. Fr.*, n° 613; *C. Eg.*, n° 650; *J .Paris*, n° 515; *Feuille Rép.*, n° 331; *C. Univ.*, 11 prair.; *Ann. R.F.*, n° 182; *J. Mont.*, n° 34; *Mess. soir.*, n° 650; *J. Sablier*, n° 1348; *J. Lois*, n° 609; *Audit. nat.*, n° 614; *J. Matin*, n° 708.
(3) C 304, pl. 1130, p. 15.

Persée creative commons BY: = $

Société populaire d'Uzerche. (1). Cette société instruit la Convention qu'elle a choisi dans son sein le citoyen François Espinet, l'un de ses membres, pour aller aux frontières en qualité d'hussard, monté et équipé, afin d'aider aux défenseurs de la patrie à combattre les soldats de la tyrannie (2).

[*Uzerches, s.d.*] (3).

« Citoyens représentants,

La Société républicaine d'Uzerche, a été pénétrée d'indignation en apprenant l'infernale conspiration tramée dans le secret par des monstres, qui sous le masque du patriotisme trahissaient le peuple, tramaient sa perte et lui préparaient de nouveaux fers; les monstres ! Croyaient-ils pouvoir parvenir à leurs fins criminelles et perfides ? Votre courage, votre énergie et les grandes mesures que vous avez prises l'ont sauvé du précipice; vous avez encore une fois sauvé la patrie. Déjà le glaive de la loi a frappé ces têtes coupables, cet exemple terrible épouvantera sans doute ceux qui tenteraient de les imiter; vous avez encore de grands devoirs à remplir; achevez de parcourir votre carrière glorieuse, consolidez la liberté et vous assurerez le bonheur de tous les républicains; restez donc à votre poste, citoyens Législateurs, et du sommet de la sainte Montagne, d'où vous avez lancé la foudre qui a écrasé tant de fois les ennemis de la patrie, continuez à observer d'un œil attentif tous les orages politiques qui peuvent s'élever contre la liberté; la garde de ce dépôt sacré vous est confiée, soyez sans pitié pour les scélérats qui voudraient attenter à la souveraineté du peuple, à l'unité et l'indivisibilité de la République; soyez toujours fermes comme les rochers, contre lesquels les vagues vont se briser, et vous obtiendrez une récompense bien précieuse, la reconnaissance et l'amour d'un grand peuple; les sacrifices, les privations en tout genre ne coûteront rien : toujours attentif à surveiller les ennemis de l'intérieur, et toujours prêt à se lever en masse pour courir aux frontières y écraser les brigands couronnés et les satellittes des tyrans, le peuple se montrera toujours le même. L'heure dernière est déjà sonnée nos armées ont mis la victoire à l'ordre du jour, vous y avez mis la justice et la probité. Le germe de ces vertus républicaines était déjà dans le cœur de tous les sans-culottes, qu'une médiocre fortune et un travail constant et pénible avait préservé de la corruption : votre exemple a donné le développement nécessaire à ces vertus, et comme vous, les républicains se montrent grands, généreux envers leurs frères, inexorables pour les ennemis de la patrie; ils abhorrent le fanatisme, mais ils rendent hommage à l'Etre Suprême. Voilà, citoyens représentants, les principes qui dirigent la Société populaire et les autorités constituées du district d'Uzerche; les uns et les autres auraient mis moins de lenteur à vous les présenter, et à vous offrir les sentiments de la vive reconnaissance qu'elles doivent à votre vigilance et à vos travaux, si la société populaire n'avait pensé que cet hommage si bien mérité vous serait plus agréable s'il vous était présenté par un cavalier jacobin qu'elle a armé, équipé et monté à ses frais, le citoyen François Espinet, originaire de cette commune, membre de la Société et dont les principes républicains sont constatés par une conduite sans nuages dans la marche de la révolution s'est offert et a mérité les suffrages de ses frères. Il sera l'interprête de leurs sentiments pour vous; il est digne de vous, parcequ'il a des vertus; le courage et l'ardent amour de la liberté qui l'animent, ne laissent aucun doute à la Société sur son compte : il saura affronter tous les dangers, unir ses armes à celles de ses frères, pour consommer la destruction des phalanges mercenaires et royalistes; qui osent encore se mesurer avec des républicains qui bravent la mort pour assurer la liberté; il accomplira le serment de vivre libre ou mourir, qu'il a prêté dans le sein de la Société. Il demande la faveur de le renouveller devant vous; ses frères ne pouvant jouir de ce bonheur le consignent ici; ce brave sans-culotte déposera sur le bureau de la Convention quelques hochets du fanatisme, dont la raison a rendu l'usage inutile (le surplus a été ou sera successivement envoyé à la monnaie). Il déposera aussi une somme de 4 000 livres en or pour être remise à la trésorerie nationale qui en échange enverra au citoyen président de la Société populaire d'Uzerche, pareille somme en assignats, ou une rescription sur le receveur du district, laquelle réunie à celle de 2621 l. remise au citoyen représentant du peuple Lanot, et à celle de 495 l. 18 s. envoyée à la trésorerie nationale par le receveur du district forment un total de 7117 liv. 18 s. en numéraire provenant de dons ou échange contre des assignats. Ce vil métal, qui a servi tant de fois à corrompre, devient inutile pour des républicains, qui ne mettent de prix, dans l'offre qu'ils en font, que parcequ'ils s'affligent de savoir encore quelques uns de leurs frères au pouvoir de leurs lâches ennemis, qui éprouvent sans doute des besoins; quand à nous, il ne nous faut que du pain, du fer, du salpêtre; l'approche de la moisson, les belles espérances qu'elle donne, diminue nos besoins : nous savons nous restreindre au pur nécessaire; nous ne désirons des subsistances que pour réparer nos forces usées par le travail, et nous occuper avec zèle et courage, à préparer la foudre qui doit porter la mort dans les rangs ennemis, sonner l'heure du réveil de la liberté chez tous les peuples; la consolider dans la République et vous proclamer, citoyens représentants, les sauveurs de la patrie ».

ESPINET, BARDON, PRADEL, SAUNY.

(1) Corrèze.
(2) *P.V.*, XXXVIII, 185. *B^in*, 12 prair. (suppl^t) et 14 prair. (suppl^t); *Ann. R.F.*, n° 182; *Mon.*, XX, 600; *J. Fr.*, n° 613; *J. Sablier*, n° 1348.
(3) C 304, pl. 1135, p. 20.

13

Une députation des Liégeois réfugiés en France paroît à la barre. L'orateur parle au nom des Liégeois réfugiés, et dépose dans le sein de la Convention les sentimens d'hommes altérés de la liberté et fiers de pouvoir aider